



Feu Vert du Conseil d'Etat vaudois pour la centrale nucléaire de Mühleberg : Recours déposés !

Sortir du nucléaire a déposé des recours, auprès de la Cour constitutionnelle et de la Cour Administrative de Droit Public en parallèle avec les Verts contre l'avis rendu par le Conseil d'Etat sur l'extension à durée indéterminée de l'exploitation de la centrale de Mühleberg (voir notre communiqué du 18.09. annexé).

L'avis rendu par le Conseil d'Etat constitue une double erreur politique, sur le plan formel, puis sur le fond.

1. Les Vaudois ont voté en 1981 à 57 % l'initiative constitutionnelle "Pour un contrôle démocratique du nucléaire". En 2003, l'Assemblée constituante obligeait le Conseil d'Etat à consulter la population par référendum avant de formuler "tout préavis, loi ou disposition générale concernant l'utilisation (...) d'énergie nucléaire" (art. 83 Cst. VD). Et si cela ne suffisait pas pour mener à une annulation de la décision du Conseil d'Etat, la constitution stipule que l'Etat "collabore aux efforts tendant à se passer de l'énergie nucléaire" (art. 56 al 4).

2. Sur le fond, il est inacceptable de prolonger l'exploitation de cette centrale au delà de 2012, année prévue pour sa mise hors service. Tout équipement industriel à une durée d'exploitation délimitée, prévue au moment de sa conception, soit 40 ans pour la centrale de Mühleberg. Le manteau du coeur de cette centrale est fissuré, pendant les révisions annuelles des agrafes doivent être apposées, mais les fissures progressent. Se prononcer en faveur d'une prolongation à durée indéterminée de cette centrale est en opposition complète avec une politique d'efficacité énergétique et de développement des nouvelles énergies renouvelables qui devront remplacer l'apport en électricité actuellement fourni par les centrales nucléaires.

En France aussi, le vieillissement des centrales nucléaires pose la question de leur remplacement. Le rapport 2007 de l'Inspecteur général de la sûreté nucléaire en France avouait «une montée des problématiques d'obsolescence des matériels ou des composants, souvent découvertes tardivement, alors que les délais de traitement sont en général longs.»

On ne peut pas tout faire à la fois: rapiécer indéfiniment les centrales vieillissantes et dangereuses comme celle de Mühleberg et orienter l'approvisionnement énergétique vers les économies d'énergie et les renouvelables.

Cessons de jouer à la roulette russe avec cette centrale !

Extrait du recours de Sortir du nucléaire et des Verts à la Cour constitutionnelle:

"Ordre est donné au Conseil d'Etat d'informer les autorités fédérales que le préavis du 17 septembre 2008 relatif à la demande de prolongation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg est sous réserve de son approbation par le corps électoral vaudois ».

Informations complémentaires

Porte-parole de Sortir du nucléaire:

Christian van Singer

Conseiller national 078 793 61 78

christian.vansinger@parl.ch